

PROCES-VERBAL
REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE LEZ-FONTAINE

JEUDI 23 OCTOBRE 2014

Convocation :
09/10/2014

Date d'affichage :
31/10/2014

Présents : Christophe DECHERF, Sébastien DEMANEZ, Sandrine VINCENT, Sylvain JOURDAIN, Annick HONORE, Géraldine PIERLET, Anne-Marie VAN SPRUNDEL

Absente excusée : Véronique NICQ

Absent : Gabriel DUTREMEE

Secrétaire de séance : Christophe DECHERF

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le président a rappelé l'ordre du jour, détaillé dans la convocation.

1. Repas du CCAS

S'agissant d'une action coordonnée avec le Comité des Fêtes de Lez-Fontaine, les membres du bureau ont été destinataires d'une invitation à participer à ce point de la réunion.

Etaient présents Marianne VAN HEMELRYCK, Philippe YSMAL et Ignacio SERE.
Excusé : Nicolas HENNEBELLE.

Pour la formulation des invitations, le président du C.C.A.S indique que la Saint-Hubert est organisée par le Comité des Fêtes. Le repas est organisé par le Comité des Fêtes en association avec le C.C.A.S. Le maire et le conseil municipal n'ont donc pas à figurer au titre des invitants.

La suggestion soumise à l'approbation des participants est adoptée à l'unanimité.

Le président se chargera de l'invitation aux élus.

Une invitation sera déposée au domicile des seniors (personnes âgées de plus de 70 ans au 01/01/2014). Elle devrait être formalisée de la façon suivante :

Le Président du C.C.A.S,

Les membres du bureau du C.C.A.S,

ont l'honneur de vous convier au repas de la Saint-Hubert qui se déroulera en la salle des fêtes de LEZ-FONTAINE, le dimanche 9 novembre 2014 à partir de 13 heures 30.

En votre qualité d'ancien (âgé de plus de 70 ans au 1er janvier 2014), ce repas vous sera offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir adresser votre coupon-réponse en MAIRIE, au plus tard le 3 novembre 2014.

A ce moment, le sujet REPAS étant traité, les membres du Comité des Fêtes prennent congé.

2. Opération colis de fin d'année

Nombres de **colis** répertoriés : 2 HOMMES SEULS
 10 FEMMES SEULES
 13 COUPLES

Coquilles : 25 enfants, 5 personnels, 12 seuls, 26 couples, 3 spéciaux
TOTAL à commander = **75**

Distribution confirmée le samedi 20 décembre à partir de 13h 30 (réunion en mairie).

3. Questions diverses

Distribution des invitations

Elle sera opérée à partir de mardi 28 octobre 2014 par J.J. LOUETTE (en même temps que le bilan FISAC (publication de la Communauté de Communes reçue le 23/10/2014).

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30.

Le Président, Christophe DECHERF

Sandrine VINCENT Sébastien DEMANEZ Sylvain JOURDAIN

 Annick HONORE Géraldine PIERLET Anne-Marie VAN SPRUNDEL